

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO. LIMITED

COL. HUGUES J. DE LA VERGNE PRESIDENT

MAURICE LAFARGUE Directeur-Gérant

Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans Second Class Matter

Pour les petites annonces de demandes, ventes, locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page du journal.

L'Abelle est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building," à New-York.

TEMPERATURE.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lae.

Jedi, 3 septembre 1914.

Table with 2 columns: Fahrenheit, Centigrade. Values for 7 a.m., 11 a.m., 3 p.m., 6 p.m.

Plaidoirie de Me Labori

(Suite.)

Da vrai procès, du véritable mobile de l'acte, ils ont fait, me semble-t-il, assez bon marché. Mon confrère Seligman, le grand avocat d'affaires, que nous sommes heureux de saluer à la Cour d'assises a fait l'éloge de M. Calmette; il a faiblement protesté contre la déposition de M. Caillaux, il y a répondu plus faiblement encore, mais enfin il a fait l'éloge de Calmette et il a apporté à la barre pour le faire, non pas seulement les dépositions que vous avez entendues mais des lettres qu'il a produites. Sur l'éloge de Calmette, je reviendrai tout à l'heure en un mot.

Me Chenu, messieurs, oh! avec un talent admirable, qui je salue toujours, avec une sincérité profonde, Me Chenu, moins préoccupé de défendre la mémoire de Calmette que de poursuivre l'œuvre commencée par lui au dehors, a institué dans cette enceinte - J'ai le droit de le dire, je vais le démontrer - un procès politique. Oh! il l'a fait - et je serais bien étonné de l'entendre lui-même - il l'a fait rien qu'un associé M. Caillaux, qui n'est ici qu'un témoin, à Mme Caillaux, qu'il n'a cessé d'appeler la criminelle comme il ne cessait de qualifier avec une répétition cruelle son acte d'assassinat.

Puisque Me Chenu a pour les magistrats debout et assis ce respect admirable qui faisait tout à l'heure tressaillir la salle entière, que ne s'incline-t-il avec respect devant les attitudes des décisions de la justice? M. Caillaux est un témoin de la justice, ce n'est pas un accusé, et s'il n'est qu'un témoin, a-t-il

droit au respect auquel les témoins ont droit? Si on l'a traité comme on l'a fait et si l'on l'a associé à Mme Caillaux, est-il permis, messieurs, je vous le demande, de penser que c'est pour autre chose que pour établir ici d'une façon complète et absolue ce que j'ai le droit d'appeler un procès politique?

Ce n'est pas assez. Me Chenu ne s'est pas contenté de faire surmonter et avant tout le procès de M. Caillaux, de la faire, selon moi, d'une façon qui m'a été doublement, parce que si encore il avait dit: "Le coupable, c'est M. Caillaux, acquittez-la", j'aurais compris la générosité d'une parole si elle était sortie ainsi de sa bouche. Mais on prend M. Caillaux pour dire: "Il n'y a pas ici un assassin, il y en a deux, il y a le mari et la femme, frappez-la d'une peine terrible - car je n'ai pas entendu la moindre parole d'indulgence dans la bouche de Me Chenu - quant à l'autre, flétrissez-le et flétrissez du même coup la justice française que je ne respecte qu'en apparence. Car enfin, si elle a écarté du banc des accusés un ministre qui ne serait pas seulement coupable de forfaiture, mais d'assassinat, que devient, je vous le demande, la prétendue forfaiture du rapport Fabre sur lequel nous nous expliquerons tout à l'heure, à côté de celle qui aurait été commise ici."

Ce n'est pas tout, et j'avoue, messieurs, que rien ne me faisait prévoir une argumentation aussi ardue. Me Chenu vous dit: "Le mobile du crime, de l'assassinat - le Parquet général ne l'a pas vu je l'apporte, moi; ce n'est pas seulement la crainte d'une femme qui tremble pour son mari, c'est l'ambition commune de deux époux qui, montés déjà assez haut, ne se trouvaient pas montés autant qu'ils le désiraient, qui voulaient monter plus haut encore et qui, dans leur passion injuste, comptaient pour rien la vie d'un homme."

Voilà la plaidoirie de la partie civile, voilà ce qu'elle dit en substance. Ce ne serait pas là un procès politique; ce serait là la plaidoirie d'avocats qui seraient venus à la barre pour y remplir la véritable rôle de la partie civile, pour y défendre la mémoire de M. Calmette? Non, et je n'ai rien à retirer de mes paroles ni de mon affirmation: j'ai à répondre à Me Chenu qui a fait ici une plaidoirie politique.

La mémoire de M. Gaston Calmette, messieurs, combien elle eût gagné à ce que le procès fût plus restreint, combien elle eût gagné à ce qu'il fût limité aux faits de la cause et peut-être borné à ce que nous avions à dire ici, M. le procureur général et moi. Sans avoir été, comme on la dit à tort, l'ami intime de Calmette - si j'avais été son ami intime, je ne serais pas à la barre - sans avoir été l'ami intime de M. Calmette, j'avais eu avec lui, toujours, messieurs les jurés, les rapports les plus courts.

Les luttes, durant une quinzaine d'années, nous avaient rapprochés, et rapprochés au préalable ou sur le forum; depuis, j'avais appris à apprécier - Me Chenu a bien fait de penser que j'apporterais ici le témoignage - l'aménité de ses relations, la douceur de ses manières, son désir évident d'obliger dans les petites choses... et je dis les petites, uniquement parce que je

n'ai pas eu l'occasion de l'éprouver dans les grandes. C'en était assez, messieurs, pour me dieter ma conduite.

Quand M. Joseph Caillaux est venu me demander de prendre la défense de Mme Caillaux, ma première parole a été pour lui dire: "Monsieur, j'ai connu M. Gaston Calmette, j'ai eu avec lui des relations personnelles courtoises, voulez-vous me demander de jeter de la boue sur sa mémoire? S'il en est ainsi, je n'ai rien à faire au procès?" M. Caillaux m'a répondu textuellement ceci: "Je ne viens, monsieur, vous demander que de défendre une femme". C'est dans ces conditions que j'ai accepté la défense.

Aujourd'hui encore, messieurs, je ne me considère pas comme délié de l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de moi-même, aujourd'hui j'observe une réserve qui s'impose à moi doublement: d'abord pour la raison que je viens de dire, ensuite parce que ni ma cliente ni moi nous n'oublierions ici le déplorable malheur qui nous y amène.

Mais, messieurs, pourquoi faut-il que la partie civile soit venue tenir ici le terrible langage que vous avez entendu; terrible pour Mme Caillaux, terrible sur le procès, terrible pour cette malheureuse accusée, à laquelle aucun détail n'a été épargné, dont la douleur a été fouillée jusqu'au plus profond d'elle-même, terrible, messieurs, pour M. Caillaux! Et qu'on ne dise pas que c'est M. Caillaux qui a commencé, car les paroles de la partie civile, prolongent ici les attaques quotidiennes du journal.

Ouvrez, messieurs, n'importe quel numéro du "Figaro", par exemple, celui du 23 mars 1914, vous y lirez des passages comme ceux-ci:

Le Régiment de la Tour d'Auvergne

A quitté Paris au milieu d'un formidable enthousiasme

Une très belle fête patriotique et militaire a marqué hier le départ d'un régiment de la caserne de Reuilly.

Le départ a eu lieu à 1 heure 1/2 et c'a été un tableau émouvant au possible, sous la pluie battante, dans cette atmosphère grisaille qui donnait à la scène comme un aspect d'estampe ancienne.

A partir de une heure, les compagnies, une par une, sont venues se masser dans la cour de la caserne. Chaque soldat avait planté un petit drapeau tricolore dans le canon de son fusil.

Des parents, des amis les accompagnaient jusqu'à la grille. Mais les adieux, toujours douloureux, se faisaient sans faiblesse: ceux qui restaient, souriaient entre deux larmes, pour ne pas affaiblir le courage des partants.

Nous demandons donc des souscriptions de cette valeur ou des souscriptions collectives arrivant à cette somme.

Le silence ensuite se fit, grave et imposant.

Le silence ensuite se fit, grave et imposant.

Le silence ensuite se fit, grave et imposant.

Le silence ensuite se fit, grave et imposant.

HYDRO-THÈRE MASS.

Procédé scientifique de bains froids. Meilleur qu'une semaine au bord de la mer ou dans la montagne. Traitement de deux heures. Bains, de 8 à midi, messieurs de 1 heure à 3 heures et tout le dimanche. \$1.00 par traitement. Six séances pour \$5.00. Chiropratie, manucure. Bouteilles \$1.00; \$2.00 par mois. Douche et natation, 50c; 25 pour \$10.00. Leçons de natation.

728 rue Gravier. M. et Mme ROBERT OSBORNE. 10 mai-14

Volontaires Américains

Les volontaires américains se sont invités à se présenter, demain vendredi 21 août, au bureau de recrutement, 71, rue St-Dominique.

Il est porté à la connaissance des engagés volontaires américains qui se sont déjà fait inscrire au bureau de recrutement, 11, rue de Valois, et à tous les citoyens des Etats-Unis qui veulent s'enrôler pour combattre sous les plis du drapeau français, de se présenter sans faute, vendredi matin, à huit heures, le 21 courant, à notre siège, afin de partir par groupes de 25 hommes à la fois pour les Invalides, où les autorités militaires doivent procéder à la visite médicale des engagés.

L'Automobile-Club de France fait appel à toutes les personnes qui ont des parents dans les troupes de première ligne pour l'aider à construire le plus grand nombre possible de caresseries spéciales pour le transport des blessés grièvement atteints.

Les voitures, montées sur des châssis réquisitionnés au nom de l'Union des Femmes de France, sont destinées à aller sur le front des troupes et transporter six blessés sur des brancards. Leur confection et le montage nécessiteront un équipement par unité d'environ 250 francs.

Nous demandons donc des souscriptions de cette valeur ou des souscriptions collectives arrivant à cette somme.

Les souscriptions sont centralisées 8, place de la Concorde, services de la Croix-Rouge. Les chèques sont acceptés.

On s'est ému de la concurrence que les ouvriers organisés par la Croix-Rouge avec le concours bénévole et gratuit de personnes de bonne volonté feraient aux ouvrières sans travail. Il y a à cet égard un malentendu qu'il convient de dissiper.

Les ouvrières de la Croix-Rouge, qui fabriquent des vêtements, du linge, des objets de pansements à l'usage des blessés ne détournent pas des ressources qui pourraient être employées aux salaires.

Au contraire, les dons en espèces qu'ils peuvent recueillir dans chaque arrondissement, soit de leurs ouvrières bénévoles, soit de personnes qui s'intéressent à leur œuvre sont consacrés, pour la plus grande partie, à rémunérer les ouvrières auxquelles ils donnent du travail. Ainsi, loin de créer une concurrence au travail salarié, ils contribuent à augmenter les ressources qui lui sont si légitimement destinées.

La Foudre

La foudre a frappé hier après-midi la cheminée de la maison 2362, rue Camp, appartenant à Edward Wisner, causant des dégâts de 75 dollars.

Le gouvernement français ayant accepté leurs engagements, le comité du corps des volontaires espagnols et hispano-américains convoque tous ses adhérents à la permanence, 133, rue Michel-Ange (Métro Auteuil-Molitor), le 21 courant, à neuf heures du matin, pour passer le conseil de révision.

Tous les étrangers qui ont signé une offre d'enrôlement vo-

lontaire dans les divers bureaux des "Amities françaises" (38, boulevard Haussmann, 1... rue Victor-Massé, etc.) sont priés de se trouver vendredi prochain, 21 courant, à sept heures et demie du matin, à la permanence de la rue Victor-Massé.

De là, ils seront conduits en groupe aux Invalides, selon les instructions de M. le commandant du recrutement, pour leur incorporation.

On nous communique cette note: Trois obligations sont nécessaires pour pouvoir être présenté comme aumônier volontaire, c'est-à-dire avoir été réformé ou être âgé de quarante-huit ans; être porteur de l'autorisation de son évêque; posséder une bonne santé.

Les prêtres remplissant ces conditions, munis de leurs pièces, peuvent venir à Paris, à la Société de secours aux blessés militaires, 21, rue François-Ler, au bureau de M. Albert de Mun, pour être inscrit.

Les 250 aumôniers volontaires accordés par le ministère de la guerre seront employés dans les conditions suivantes: 1o Ils doubleront les aumôniers titulaires (déjà à leur poste); 2o Ils seront porteurs d'une lettre ministérielle les accréditant auprès des généraux, et de la diriger sur les groupes des brancardiers qui se trouvent sur la ligne de feu; 3o Les aumôniers volontaires ne recevront, par conséquent, aucun poste dans leur région et n'auront pas à indiquer de préférence pour tel ou tel corps; 4o Ils ne toucheront pas de solde; 5o Ils voyageront à leurs frais pour rejoindre l'armée; 6o Ils vivront avec l'aumônier titulaire et pourront user de sa "chapelote". Ils recevront les mêmes allocations que lui pour leur nourriture et le logement; 7o Leur bagage se bornera à une valise ou à une cantine d'officier; 8o Ils se muniront des pouvoirs de leur évêque; 9o Avant leur départ, on leur remettra à Paris la lettre ministérielle et le brassard des ambulances; 10o Ceux qui se trouveraient sans ressources seront munis d'un subsides, fourni par la souscription ouverte et selon les résultats.

Il s'est ému de la concurrence que les ouvriers organisés par la Croix-Rouge avec le concours bénévole et gratuit de personnes de bonne volonté feraient aux ouvrières sans travail. Il y a à cet égard un malentendu qu'il convient de dissiper.

Feuilleton de l'Abelle de la Nouvelle-Orléans

No. 18 Commencé le 15 août 1914.

LE TÉNOR

PAR LE PRINCE DIMITRI GALITZINE

(suite)

Il partit le 3 décembre. Toute la matinée avant son départ, il fut très affairé, se querella avec tout le monde et bouleversa toute la maison. Il était content d'avoir quitté l'uniforme, de partir à l'étranger, et en même temps il avait la préoccupation de faire sentir sa présence comme s'il eût craint qu'on ne le regrette...

guelle de coiffeur de Gutchtal? Oui, peut-être sous ce rapport avez-vous raison, je l'aime tant.

Lorsqu'il fit ses adieux à Varia, Serge ressentit une tristesse passagère.

3 décembre. - Pendant trois jours, je me suis senti assez bien; la nervosité ne se manifestait presque pas; la vivacité dans l'allure, l'aisance et la liberté dans les mouvements avaient reparu. Il est vrai que, par moment, renaissait une mauvaise disposition, surtout le matin, mais

cela disparaissait vite. Le mercredi, comme toujours, je suis allé au concert et fus assez satisfait. Je ne sentais aucune gêne, au contraire, je regardais tout avec plaisir. Mais, évidemment, je me suis refroidi; je ne puis expliquer que de cette façon le changement qui se fit en moi le lendemain, quatrième jour.

Reparurent notamment l'hébétéude, la lassitude, l'affaissement. La nervosité sembla relever la tête. Je me sentais éré, sombre. Parfois, j'éprouvais une crainte irraisonnée, et cherchais avec tristesse le moyen d'éviter les gens. Par fatalité, on ne me laissa pas tranquille. Aujourd'hui, par exemple, on m'a forcé à accompagner Serge. Je comprends: ils voulaient rester à la maison, et ils m'ont chargé de le conduire. A cause de cela je n'ai pu déjeuner en bas; je n'ai presque rien mangé; je suis habitué à ce que ce soit André qui me serve. Il y a cinq ans de cela. Je suis accoutumé à cela. On dirait que les autres me servent à contre-cœur. Je ne veux pas me heurter à des ennemis. Demain, je serai encore obligé de troubler mes habitudes: c'est la fête de Varia. Je dînerai à la Sergueïevskaïa; ensuite, il faudra aller au théâtre pour les débuts de Gutchtal. Seigneur! Ils vont m'arracher de nouveau à moi-même. Je ne me trouve jamais assez de force pour agir selon ma volonté. Dans toutes mes actions se voit l'apathie et j'en ai conscience. Quand donc cela finira-t-il? Je veux vivre paisiblement, doucement, tranquillement. Cela ne vaut pas la peine de vivre autrement. Ma vie actuelle est une vie de paria, de pestiféré. Personne ne s'occupe de moi, et j'en suis heureux; mais, par malheur, on éprouve quelquefois le besoin de me secourir. On va me forcer à battre des mains, certainement... Je dirai que j'ai mal aux mains. C'est ridicule de faire du bruit de cette manière...

La journée du 4 décembre se passa toute agitée, en allées et venues. La princesse envoya au moins six fois chez Gutchtal pour savoir s'il se sentait bien en voix, s'il avait bien dormi, s'il n'était pas trop ému. Les deux jeunes princesses étudiaient la partition du "Barbier de Séville", cherchant les notes hautes, et discutant sur les passages qui peuvent surtout faire ressortir la partie du comte Almaviva.

La journée du 4 décembre se passa toute agitée, en allées et venues. La princesse envoya au moins six fois chez Gutchtal pour savoir s'il se sentait bien en voix, s'il avait bien dormi, s'il n'était pas trop ému. Les deux jeunes princesses étudiaient la partition du "Barbier de Séville", cherchant les notes hautes, et discutant sur les passages qui peuvent surtout faire ressortir la partie du comte Almaviva.

Comme cela doit être intéressant quand il y a sur la scène quelqu'un qu'on connaît, disait Nadia; on le voit figurant le héros du drame et, en même temps, on se souvient qu'hier il a pris le thé avec vous.

Combien de fois s'était-elle posé la question: "Comment tout cela finira-t-il?" Dans ses pensées se déroulait rapidement le spectacle du mariage, de la vie heureuse, en famille, à deux, pleine du bonheur de l'âme et d'un ineffable amour.

Comme cela doit être intéressant quand il y a sur la scène quelqu'un qu'on connaît, disait Nadia; on le voit figurant le héros du drame et, en même temps, on se souvient qu'hier il a pris le thé avec vous.

Combien de fois s'était-elle posé la question: "Comment tout cela finira-t-il?" Dans ses pensées se déroulait rapidement le spectacle du mariage, de la vie heureuse, en famille, à deux, pleine du bonheur de l'âme et d'un ineffable amour.

Combien de fois s'était-elle posé la question: "Comment tout cela finira-t-il?" Dans ses pensées se déroulait rapidement le spectacle du mariage, de la vie heureuse, en famille, à deux, pleine du bonheur de l'âme et d'un ineffable amour.

Combien de fois s'était-elle posé la question: "Comment tout cela finira-t-il?" Dans ses pensées se déroulait rapidement le spectacle du mariage, de la vie heureuse, en famille, à deux, pleine du bonheur de l'âme et d'un ineffable amour.

Combien de fois s'était-elle posé la question: "Comment tout cela finira-t-il?" Dans ses pensées se déroulait rapidement le spectacle du mariage, de la vie heureuse, en famille, à deux, pleine du bonheur de l'âme et d'un ineffable amour.

Combien de fois s'était-elle posé la question: "Comment tout cela finira-t-il?" Dans ses pensées se déroulait rapidement le spectacle du mariage, de la vie heureuse, en famille, à deux, pleine du bonheur de l'âme et d'un ineffable amour.